

LA GAZETTE

DES FOULAYRONNAIS

vosre magazine d'informations municipales • octobre 2022

ÉDITO



Chères Foulayronnaises, chers Foulayronnais,

Un été festif à Foulayronnes ! Nous avons enfin pu nous retrouver lors des manifestations organisées par Foulayronnes Events avec notamment la fête de la ville, les marchés gourmands et le Forum des Associations.

Pendant la période estivale, notre Ville s'est dotée de 3 panneaux lumineux à destination des commerces et entreprises pour encore plus de visibilité sur notre belle commune.

Conformément à notre contrat municipal en faveur du développement durable, nous avons créé un rucher pédagogique sur le site de Flottis. Nous avons amorcé la refonte de l'éclairage lumineux, en partenariat avec l'Agglomération d'Agen, afin de remplacer les points lumineux énergivores. En parallèle, nous développons un grand projet de récupération des eaux pluviales pour tous les Foulayronnais.

Avec le déménagement de notre centre communal de santé au Pôle de Santé route Royale, le Pôle public, (Centre de santé) et le Pôle privé (cabinet dentaire et cabinet d'infirmiers) sont opérationnels : nous nous en félicitons.

Moment fort du mois de juillet : la pose de la première pierre du Pont de Camélat, grand projet soutenu par Foulayronnes et qui nous reliera à la rive gauche (Brax, Estillac...).

La rentrée scolaire s'est déroulée sereinement avec la création d'une nouvelle classe au sein de notre école élémentaire. Une rentrée sous le signe de la bienveillance envers nos enfants et j'en remercie l'ensemble des acteurs scolaires et périscolaires.

Le forum des associations 2022 a été une belle réussite avec une affluence record.

Je réitère mon entier soutien et remercie les bénévoles de nos associations Foulayronnaises pour leur investissement.

Bonne lecture !!!

Bruno DUBOS
Maire de Foulayronnes

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES SUR LES MARCHÉS GOURMANDS 2

ENFANCE ET JEUNESSE 4

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 6

CADRE DE VIE 7

PÔLE DE SANTÉ 8

AGGLOMÉRATION D'AGEN : PONT DE CAMÉLAT 9


FORUM DES ASSOCIATIONS 10

DÉVELOPPEMENT DURABLE 12

ÉTAT-CIVIL - EXPRESSION 15

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 16

Retrouvez-nous sur
www.ville-foulayronnes.fr

 Application Smartphone
"Foulayronnes"

et sur nos réseaux sociaux



AFFLUENCE RECORD POUR LES MARCHÉS GOURMANDS



PLUS DE 1 500 PERSONNES POUR NOS MARCHÉS GOURMANDS FOULAYRONNAIS !

Le 28 juillet et le 25 août régnait sur le parvis du Galion une douce ambiance estivale.

Dans la foulée du spectacle de l'accueil de loisirs, nos rendez-vous gustatifs de l'été ont connu un grand succès avec des conditions météorologiques idéales ! Vous étiez plus de 1 500 à vous être déplacés afin de profiter de ces deux soirées entre amis ou en famille pour déguster de bons plats préparés avec amour par nos partenaires papilles des marchés.

Le Maire Bruno Dubos, Marie Lescou-Gourgue, adjointe aux Affaires culturelles et événementiel et toute l'équipe municipale remercient Jerry Benech (Via-Popina), Lionel Boutaric (Restaurant du Caoulet) Julien Roques (La table gourmande), Benjamin Bories (Cochon de lait), Chez Sam et Scooby, Frédéric Boismoreau (Baiphood), Sahin Ugur, Cathy Voussure, Amélie et Amélie DJ Dams 82.

Toute l'équipe municipale remercie aussi Foulayronnes Events pour l'organisation et la gestion de l'événement et vous donne rendez-vous l'année prochaine !



VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?



Rue des anciens combattants
47510 Foulayronnes



05 53 95 61 09



mairie@ville-foulayronnes.fr



www.ville-foulayronnes.fr



Application
Smartphone
"Foulayronnes"



LE CAOULET (TRADITIONNEL)



AMÉLIE (BONBONS, BARBE À PAPA)



SAHIN UGUR (CAFÉ ET GAUFRES)



BAIPHOO (THAÏLANDAIS)



BENJAMIN BORIES (COCHON GRILLÉ)



VIA POPINA (HUÎTRES, SAUCISSES)



LA TABLE GOURMANDE (GASTRONOMIQUE)



CATHY VOUSSURE (BONBONS ARTISANAUX)



CHEZ SAM ET SCOOBY (PLATS MIJOTÉS)



ENFANCE ET JEUNESSE

ÉCOLES : UNE RENTRÉE RÉUSSIE SOUS LE SIGNE DE LA SÉRÉNITÉ

La ville de Foulayronnes maintient une relation privilégiée avec les deux écoles de la commune. C'est tout un travail d'écoute, de réflexion et de dialogue avec les enseignants, les parents et les enfants, qui s'est installé depuis quelques années maintenant.



Une rentrée sereine



La nouvelle classe (13^{ème})
de Mme Gauche toute équipée



De gauche à droite : Bruno Dubos, Maire de Foulayronnes; Sandra Farina, animatrice; Dominique Herrero, directrice de l'école maternelle et Hélène Deshaies, adjointe à la Vie scolaire

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Dominique Herrero

Tél. : 05 53 95 61 49

ec.elem.foulayronnes@ac-bordeaux.fr

Adresse : rue Eugène Leroy • 47510 Foulayronnes

Horaire : 8h45-12h > 13h45-16h30

UNE RENTRÉE RÉUSSIE DANS NOS ÉCOLES

C'est dans une ambiance détendue et sereine que s'est déroulée la rentrée des classes à Foulayronnes.

À l'école élémentaire, le directeur Thomas Roucoule et l'ensemble de l'équipe enseignante ont accueilli et orienté les 320 écoliers, répartis dans 13 classes. Notre école élémentaire reste la plus grande du département. En effet, c'est la bonne nouvelle de cette rentrée pour notre école élémentaire, une classe supplémentaire toute équipée a été créée et c'est Mme Gauche, en CE2, qui bénéficie de cette ouverture.

À l'école élémentaire également, nous avons accueilli trois nouvelles enseignantes qui accompagneront les enfants cette année : Mme Vidal pour le CE1, Mme Ouali pour le CE2 et Mme Mansaud pour le CM1-CM2.

À l'école maternelle, les 166 petits Foulayronnais inscrits pour cette nouvelle année scolaire ont rejoint les classes de l'établissement, sous le regard bienveillant de la directrice Dominique Herrero, des enseignants et des ATSEM.



Bienvenue à Sandrine Mansaud (CM1-CM2),
Latifa Ouali (CE2) et Anne-Juliette Vidal (CE1)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Thomas Roucoule

Tél. : 05 53 98 41 15

ec.mat.candelie.foulayronnes@ac-bordeaux.fr

Adresse : rue André Tissidre • 47510 Foulayronnes

Horaire : 8h45-12h > 13h45-16h30

ENFANCE ET JEUNESSE

SPECTACLES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS BONNE HUMEUR, CHANTS ET DANSES À GOGO



IMMENSE SUCCÈS POUR LES SPECTACLES D'ÉTÉ DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Cet été, avant chaque marché gourmand, les enfants de l'accueil de loisirs ont présenté un spectacle sur le thème "Safari dans la jungle".

Les enfants, les animatrices et les animateurs ont fait partager à la foule de parents présents leur bonne humeur en chantant et dansant sur des rythmes endiablés ! Le Maire Bruno Dubos, Hélène Deshaies, adjointe à la Vie scolaire et toute l'équipe municipale ont félicité chaleureusement les enfants, les équipes d'animation mais aussi les parents venus en nombre, qui ont contribué à l'ambiance festive de ces soirées.

RESTAURANT SCOLAIRE CANTINE À 1 € ET RÉORGANISATION



CANTINE À 1 €

Lors du dernier Conseil municipal, l'équipe municipale a voté l'instauration de la cantine à 1 euro dans nos écoles pour la rentrée. Grâce à ce dispositif, chaque repas facturé 1€ ou moins, permet à la commune de percevoir une aide de l'État de 3€. Le budget des autres familles n'est donc pas impacté.

Cette tarification sociale s'insère dans une aide mise en place par l'État, afin de permettre à tous les enfants qui fréquentent les écoles maternelles et élémentaires de bénéficier de repas équilibrés au sein du restaurant scolaire.

RÉORGANISATION DU RESTAURANT SCOLAIRE RENCONTRE AVEC LE CHEF CUISINIER FRÉDÉRIC CHAGNÉ

«Nous avons voulu changer la disposition du restaurant scolaire pour le rendre plus fonctionnel et ergonomique avec un espace repas plus "cocooning" pour les élèves. Cela permet d'optimiser le service et de procéder à des changements de postes plus rapides. Pour cela, aucune dépense n'a été engagée.»



PÔLE ENFANCE JEUNESSE

2, avenue de la Candélie - 47510 Foulayronnes
06 07 84 77 33 ou 05 53 67 40 48
accueildeleisirs@ville-foulayronnes.fr

MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE

www.ville-foulayronnes.fr/menus-du-restaurant-scolaire

CONSEIL MUNICIPAL

TRANSPARENCE DE L'ASSEMBLÉE MUNICIPALE AU SERVICE DES FOULAYRONNAIS

Budget, écoles, aides sociales... Le conseil municipal bénéficie, sur le territoire de la commune, de compétences étendues et variées. Voici les dernières délibérations.

DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 10 AOÛT ET DU 28 SEPTEMBRE 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AOÛT 2022

1. Information et Préparation des Elections Professionnelles et Désignation des membres du Conseil.

Dans le cadre des prochaines élections professionnelles qui auront lieu le 8 décembre 2022, il convient de maintenir le nombre de représentants du personnel siégeant au sein de cette instance commune à 5.

2. Engagement 2020-2026 : augmenter et promouvoir le dispositif des chantiers citoyens - devant le grand succès des trois éditions de l'année 2022 - création d'une 4^{ème} session.

Afin de renforcer la cohésion sociale en direction des jeunes Foulayronnais, la ville de Foulayronnes organise des chantiers citoyens auxquels participent des jeunes de la commune âgés de 15 à 17 ans.

3. Engagement 2020-2026 : soutenir et aider les associations foulayronnaises, acteur du dynamisme local - subventions aux associations

Afin de soutenir le dynamisme du tissu associatif, la ville a décidé d'augmenter les subventions aux associations.

4. Actualisation annuelle des tarifications : faciliter le fonctionnement des services et la gestion comptable des recettes municipales.

5. Déclassement d'une voie communale dans le domaine privé de la commune en vue de son alienation.

Le Conseil Municipal autorise le déclassement du domaine public d'une portion de la rue des Fleurs afin que cette partie puisse être cédée à un particulier contre rémunération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2022

1. Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) : une valorisation globale en faveur de Foulayronnes. La CLECT se compose de représentants des communes membres de l'Agglomération d'Agen. Le rôle principal de la CLECT est d'évaluer le coût des compétences transférées ou rétrocédées entre les communes et l'Agglomération d'Agen.

Pour Foulayronnes, la nouvelle répartition de la CLECT permet une valorisation globale de plus de 59 927 €.

2. Adhésion à l'assistance mutualisée par Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE 47) auprès des communes pour la maîtrise des infrastructures de communications électroniques et des redevances dues par les opérateurs de communications électroniques. La Commune de Foulayronnes salue le partenariat important avec Territoire Énergie depuis de nombreuses années. Cette proposition d'assistance mutualisée est une aubaine pour notre territoire et une nouvelle recette financière difficile à récupérer. La connaissance des réseaux de télécommunication se heurte à un ensemble de facteurs qui rend difficile la connaissance des propriétaires et les démarches pour le recouvrement des redevances.

- La vétusté du réseau
- Le changement de propriétaire
- La multitude de propriétaire et des sous-traitants.

Par cette convention, TE47 prendra le relais de ces recherches et reversera une part substantielle à la commune.

3. Engagement 2020-2026 : Continuer la préservation du poumon vert Foulayronnais - Acquisition d'une parcelle préservée par le biais de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL). Agen Garonne est un outil permettant aux communes de l'Agglo de préempter sur des réserves foncières. La parcelle concernée est située au 10 rue Marcel Pagnol, propriété de l'AFPA. L'achat de ce terrain permettra de ne pas défigurer l'environnement résidentiel sur ce site. Cette réserve foncière est un paysage naturel offrant une zone de promenade.

4. Engagement 2020-2026 : Continuer la préservation du poumon vert Foulayronnais - Délégation du droit de préemption à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL). Agen Garonne est un outil permettant aux communes de l'Agglo de préempter sur des réserves foncières. La parcelle concernée est située à Artigues, rue Jean Rostand. L'achat de ce terrain permettra d'éviter que le coeur du hameau d'Artigues soit dénaturé par un bailleur social, porteur d'un projet d'habitation.

CADRE DE VIE

LA PROPRETÉ ET L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE POUR UN ENVIRONNEMENT APAISÉ

L'équipe municipale travaille au quotidien pour un cadre de vie propre en collaboration directe avec ses Services Techniques et ses habitants. Cet été, différents travaux ont été effectués à Foulayronnes.



ÉCOLE MATERNELLE RÉNOVATION DES JEUX ET SÉCURISATION DES LOCAUX PAR LA MAIRIE

Cet été, en plus de l'aménagement de la nouvelle classe élémentaire, la municipalité a procédé à la réfection complète et à la mise aux normes des jeux de l'école maternelle ainsi que la pose tout autour de l'école d'un nouveau grillage de 180 cm.

Les services techniques de la Mairie entretiennent les écoles régulièrement tout au long de l'année et sont à l'écoute des demandes des équipes enseignantes.



RÉFECTION DES PASSAGES PIÉTONS RUE MARCEL PAGNOL ET RUE SAINT- EXUPÉRY

A la demande de la Mairie, le Syndicat Intercommunal de Voiries Agen Centre (SIVAC) est intervenu pour la réfection complète des passages piétons rue Marcel Pagnol et rue Saint Exupéry.



RÉFECTION DES ROUTES DE CAYSSAT ET DU MOULIN D'ARASSE

Le Syndicat Intercommunal de Voiries Agen Centre (SIVAC) a effectué une réfection totale de la voirie (bande de roulement) avec mise en place de bordures en vue de l'amélioration des écoulements d'eau vers les fossés existants. En plus des travaux de réfection, un élagage des arbres route du Moulin d'Arasse a été effectué.



PÔLE DE SANTÉ

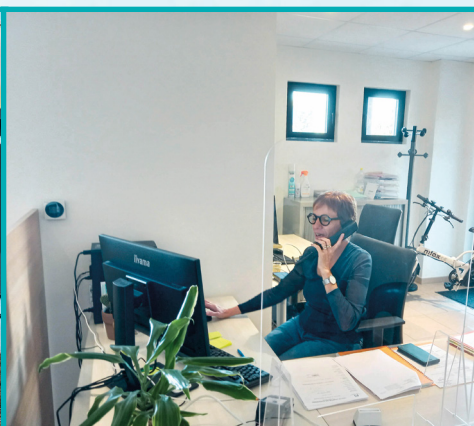
LE PÔLE MÉDICAL, LE CABINET DENTAIRE ET LE CABINET INFIRMIERS ENTRENT EN PISTE

Le Pôle public avec le centre de santé et le Pôle privé avec le cabinet dentaire et le cabinet infirmiers sont opérationnels. D'ici la fin de l'année, l'opticien Grand Optical devrait voir le jour.

PÔLE PUBLIC : LE CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL

Le nouveau centre de santé municipal vous accueille désormais au Pôle de santé flambant neuf au 3, rue Joséphine Baker.

Horaires secrétariat du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Tél. 05 54 41 00 30



Accueil du Pôle de santé



Charline Laval, sage-femme

PÔLE PRIVÉ

Le cabinet dentaire vous accueille au 1, rue Joséphine Baker. Tél. 09 67 00 18 98.

Le cabinet infirmiers vous accueille au 5, rue Joséphine Baker. Tél. 06 27 34 25 99



MAIS AUSSI L'OPTICIEN
GRAND OPTICAL PRÉVU
POUR LA FIN D'ANNÉE !



AGGLOMÉRATION D'AGEN

PONT DE CAMÉLAT LES TRAVAUX SONT LANCÉS

Aujourd'hui porté par l'Agglomération d'Agen, le Département et l'État, ce projet consiste en la création d'un 3^{ème} pont sur la Garonne qui rééquilibrera les flux et les trafics entre la rive gauche et la rive droite et permettra de désengorger le coeur d'agglomération.



De gauche à droite Jean Dionis du Séjour, Président de l'Agglomération d'Agen, Joël Collet, adjoint, Michelle Comba, adjointe, Jean Castex, ancien Premier Ministre, Alexandre Charié, adjoint, Vincent Olivier, conseiller municipal et Laurianne Veyret, conseillère municipale



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU PONT DE CAMÉLAT

Cet été a eu lieu la pose de la première pierre du pont de Camélat en présence de Jean Castex, ancien Premier Ministre, Sophie Borderie, Présidente du Conseil Départemental, de Jean Dionis du Séjour, Président de l'Agglomération d'Agen et des élus de l'agglomération.

La Ville de Foulayronnes, directement impactée par ce grand projet, était représentée par Joël Collet, adjoint à la démocratie participative, Michelle Comba, adjointe aux associations, Alexandre Charié, adjoint au développement économique, Laurianne Veyret, conseillère communautaire et Vincent Olivier, conseiller communautaire.

La construction du Pont de Camélat et de la voie nouvelle de 3 km, dite « Barreau de Camélat » reliant la RD119 (en rive gauche) à la RN21 (en rive droite) viendra également désenclaver le Nord-Est du département (Villeneuvois et Fumémois) et le Sud-Est (L'Albret) en permettant un accès plus rapide de ces territoires à l'A62 et à la RN21.

Maillon essentiel du projet « Agen Rive Gauche », cet aménagement contribuera à optimiser la desserte du second échangeur autoroutier sur l'A62 (Agen Ouest), des zones d'activités (Technopole Agen-Garonne, zone Sun-Valley/Fonroche), ainsi que de Wallygator-Aqualand (1^{er} parc de loisirs du Sud-Ouest).

Les principaux travaux sont réalisés entre juin 2022 et fin 2023.

UN PROJET CAPITAL POUR FOULAYRONNES

Ce projet est d'une importance capitale pour Foulayronnes, **c'est pour cela que le Maire Bruno Dubos le soutient depuis 2014.**

En effet, la réalisation du pont de Camélat permettra la déviation et le contournement d'Artigues, zone accidentogène dénoncée régulièrement par la municipalité et cheval de bataille du Maire depuis 8 ans.

VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS SUCCÈS CONFIRMÉ

Succès confirmé pour cette édition 2022 du Forum des associations. Moteur du dynamisme de notre ville et du lien social, nos associations, quelles que soient leurs activités, tiennent une place centrale dans l'action municipale.



AFFLUENCE RECORD AU FORUM DES ASSOCIATIONS !

Samedi après-midi, le Galion et son parvis étaient témoins d'un flux continu de visiteurs venus découvrir le monde associatif foulayronnais. En effet de 14h à 18h les associations foulayronnaises sous la houlette de Foulayronnes Events, étaient à l'honneur et proposaient aux curieux de découvrir leurs activités riches et variées.

Le Maire Bruno Dubos et l'équipe municipale remercient chaleureusement tous les acteurs associatifs présents aux Forum : les membres des associations et surtout les bénévoles pour qui s'engager dans une association, est l'expression même d'un engagement au service des autres.

Chaque association est un vecteur essentiel de la commune et chacune y joue un rôle primordial. Elles constituent un lieu de découverte et de reconquête des liens sociaux. **C'est dans cet état d'esprit que la Mairie a décidé d'augmenter leurs subventions.**

ÉNORME SUCCÈS POUR LA BALADE OFFERTE À PONEY

Au Forum des associations, énorme succès pour la balade à poney offerte par le Maire Bruno Dubos et son équipe où les équidés de **nos partenaires des Ecuries de Talives** n'ont pas arrêté une seconde !

Les enfants venus avec leurs parents ont ainsi pu profiter d'une promenade équestre sous un soleil magnifique sur notre beau site de Flottis.

Bravo aux membres des Ecuries de Talives et aux poneys pour leur patience et leur gentillesse tout au long de l'après-midi.

UN APRÈS FORUM GOURMAND

Afin de terminer en beauté le Forum des associations, tous les membres des structures associatives ont été conviés à un cocktail offert par le Maire Bruno Dubos et son équipe. Les verrines concoctées par le restaurant du Caoulet ont ravi les papilles des présidents, trésoriers et bénévoles présents.

L'ambiance musicale diffusée par Laurent et le temps estival ont contribué à finir en beauté cette magnifique journée.



VIE ASSOCIATIVE

BIENVENUE AUX NOUVELLES ASSOCIATIONS

HAPPY GAME CONCEPT

L'association Happy Game Concept regroupe différents type de loisirs. **Tél : 07 83 77 51 95**

L'ATELIER DES COULEURS

L'Atelier des couleurs nous propose des ateliers de peinture pour adultes tout niveau.

Tél : 06 08 42 17 83

ROSA PROD

Arts du spectacle vivant (organisation de vide-dressing et de concerts). **Tél : 06 88 83 20 33**

ANTHO RACING#154

Souhaite créer une écurie moto de compétition nationale.

Tél : 06 42 83 12 64 / antho.caldo@orange.fr

ARKENCIEL 47

Organisation de vide-greniers pour récolter des fonds afin de mettre en place des actions contre le harcèlement scolaire. **Tél : 06 61 67 53 16**

FOULAYRONNES

KARATÉ SHOTOKAN ET THIEN VO DAO

Pratique du Karaté Japonais Shotokan et du Thien Vo Dao, arts martiaux traditionnels Vietnamiens.

Tél : 06 75 14 17 03 / 06 95 04 25 04



DÉVELOPPEMENT DURABLE

FOULAYRONNES UNE VILLE ÉCO-RESPONSABLE

Les actions de la municipalité dans le cadre environnemental, économique et social prennent en compte les principes fondamentaux du développement durable et de l'écologie qui sont essentiels pour notre commune.



Inauguration du rucher le samedi 8 octobre

PROJET DE RUCHER PÉDAGOGIQUE À FLOTTIS

Conforme à son projet municipal en matière de développement durable, la Ville a décidé de mettre en place un rucher pédagogique sur le site de Flottis.

Le choix de Flottis s'est imposé naturellement.

En effet, ce lieu de promenade en fait une forte zone de passage et permet au rucher une visibilité au plus grand nombre.

Ce projet a été réalisé entièrement par les Services Techniques de la ville et permettra par la suite la création d'ateliers pédagogiques pour les scolaires mais aussi pour les adultes. Selon la quantité récoltée, le miel aura différentes destinations...

PROTÉGEONS LES CHAUVES-SOURIS

Les chauves-souris sont des espèces protégées. Il est donc strictement interdit de les transporter, de les tuer, ainsi que de détruire ou détériorer leurs foyers.

Ses animaux ont un rôle essentiel dans la biodiversité, car elles permettent de réguler les populations d'insectes et notamment les moustiques.

Notre commune dispose naturellement de bois, espaces verts et points d'eau qui offrent un environnement propice au développement et à l'intégration des chiroptères. De plus, nous avons de nombreux monuments et bâtiments (églises, moulins, granges...) très appréciés de ces mammifères dans nos différents hameaux.

Notre but est d'attirer les colonies et figer leur présence en veillant à leur bien-être sur l'intégralité de la commune. Concernant les actions concrètes de notre politique énergétique et environnementale, nos panneaux lumineux d'information sont éteints la nuit afin de ne pas nuire notamment aux animaux nocturnes.

Enfin, nous réfléchissons à une opération de communication envers les administrés afin de les sensibiliser au sujet.



UNE QUESTION, UNE IDÉE ?

DÉVELOPPEMENT DURABLE

REFONTE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC UN PROGRAMME AMBITIEUX

L'éclairage public représente en France 9 millions de lampes fonctionnant entre 3 500 h/an et 4 300 h/an pour une puissance totale installée d'environ 1 260 MW. La ville de Foulayronnes dans le cadre de son contrat municipal, en partenariat avec l'Agglomération d'Agen, a décidé de participer à l'effort d'économie collectif grâce au Plan d'Économie d'Énergie en Éclairage Public et Signalisation lumineuse tricolore.



Image d'illustration Fonroche

UN PROGRAMME AMBITIEUX DE REPLACEMENT DES POINTS LUMINEUX SUR 3 ANS

Financé à 100% par l'Agglomération d'Agen, ce sont **408 points lumineux** qui vont être remplacés sur Foulayronnes.

Les travaux seront réalisés par les services de l'Agglomération et le matériel **photovoltaïque** sera fourni par la société Fonroche, entreprise locale et leader sur le marché mondial.



Image d'illustration Fonroche

336 POINTS LUMINEUX CHANGÉS DÈS SEPTEMBRE

Le remplacement des candélabres existants en solaire ont débuté pour l'année 2022 en septembre.

Les secteurs concernés pour cette période :

ARTIGUES :	·	CHANT D'OISEAUX :
▪ Rue Jean Rostand	·	▪ Avenue Léonard de Vinci
▪ Rue Alexander Flemming	·	▪ Allée Fernand Léger
▪ Rue Albert Schweitzer	·	▪ Rue Vincent Van Gogh
▪ Allée Claude Bernard	·	▪ Allée Salvador Dali
▪ Allée Lavoisier	·	▪ Allée Claude Monnet
▪ Rue Louis Pasteur	·	▪ Allée Eugène Delacroix
	·	▪ Avenue Toulouse Lautrec
	·	

Le programme s'étend jusqu'en 2025 et nous vous tiendrons informés des autres secteurs concernés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FOUL'EAU : UNE RÉVOLUTION DANS LA RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE FOULAYRONNAIS

Thème majeur du contrat municipal 2020-2026 du Maire Bruno Dubos et de son équipe, le développement durable et la poursuite de la transition écologique et énergétique à Foulayronnes restent une priorité de l'équipe municipale.



FOULAYRONNES, UN TERRITOIRE QUI ANTICIPE

La ville de Foulayronnes dispose d'un territoire attractif et dynamique constituant un véritable « poumon vert » de 28 km².

Consciente des enjeux liés au dérèglement climatique dont les dernières conséquences se sont manifestées ces derniers mois au travers de trois périodes de canicule et d'une sécheresse estivale particulièrement éprouvante avec son lot de restriction en termes de consommation d'eau, la ville a souhaité s'engager sur le terrain de la récupération et de l'utilisation des eaux pluviales.

La Ville de Foulayronnes a bâti le projet Foul'Eau et a positionné sa candidature sur une démarche visant à analyser la faisabilité technico-économique d'un projet de Récupération et d'Utilisation d'Eau Pluviale (RUEP) à l'échelle de son territoire en intégrant aussi bien les besoins communaux en eau d'arrosage que ceux de sa population dont une grande partie réside en habitat individuel.

Le projet Foul'Eau a reçu un avis favorable de l'Agence de l'Eau et fait l'objet d'une décision de financement en date du 18 juillet 2022.

UN PROJET QUI S'ADRESSE À TOUS

Le projet Foul'Eau est une démarche globale de Récupération et d'Utilisation des Eaux Pluviales (RUEP) au bénéfice des particuliers, des entreprises et de la ville (bâtiments et équipements communaux).

- Pour les « bricoleurs », un accès privilégié à un pour l'achat de matériel,
- Pour ceux qui préfèrent passer par une entreprise, une liste d'artisans agréés pour la réalisation des travaux,
- Pour tous, les conseils pour la réalisation des travaux.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET

Le projet Foul'Eau a pour principaux objectifs :

- La réduction des prélèvements sur les ressources en eau potable,
- La réduction de l'impact du ruissellement des eaux pluviales sur l'aval des bassins versants,
- La restauration de la biodiversité,
- Une économie sur la facture d'eau.

Cette action est financée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à



Elio, Aude, Esteban, Corentin, Charlotte, Lénaël, Thao Félicité.

MARIAGES

Félicitations à



Mme Marion Delbert et M. Hugo HECQUEFEUILLE, Mme Mylène MORETTI et M. François DI STEFANO, Mme Carine MARES et M. Kris MEYNARD, Mme Margot LUCERGA et M. Paul CREMA, Mme Laetitia RUFINO et M. Dominique TORMO, Mme Sylvie PORTANEL et M. Michel BRILLON, Mme Julie PION et M. Joris GRABIER, Mme Estelle DUBICKI et M. Julien LAPLAGNE, Mme Audrey BOSSUS et M. Clément BOYER, Mme Marie BRETON et M. Vincent REPELE, Mme Marjorie REDOUTE et M. Geoffrey GUIDEZ, Mme Claire BUETAS et M. Jonathan FUND, Mme Céline MENINI et M. Joan ROUSSEAU, Mme Stéphanie KNEZEVIC et M. Valmy FRANCIERES.

PACS

Félicitations à



Mme Gwen BERNARD et M. Enzo DOMECQ, Mme Marie-Christine OVION et M. Michel SALAZAR, Mme Nicole VIRIOT et M. Philippe DANIEL, Mme Marjorie CHASSAIGNE et M. Alban DIAZ, Mme Sourianti M'ZE SOUFFOU et M. Inssa ALI-MADI, Mme Juliette KORDEK et M. Robin FAUGÈRE.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances



M. Alain PLANTEFOL, M. François DI STEPHANO, Mme Marie-Hélène MAISONNAVE, Mme Lina BISSON, M. Guy MARCHET, M. Alain PUJOL, M. Grégory CHERNIAK, M. Alain CHARIÉ.

EXPRESSION

MAJORITÉ MUNICIPALE

Je me présente : Laurianne Veyret, conseillère municipale et conseillère communautaire, j'ai 37 ans, maman de 2 enfants de 9 ans (CM1) et 5 ans (Grande section). J'exerce la profession de Greffier des Services Judiciaires, fonction qui implique des contraintes et notamment des permanences le week-end. Je me félicite de l'organisation des Conseils Municipaux de la Ville de Foulayronnes. Dans un premier temps, je souhaite rappeler que l'administration comme les élus sont liés au Code des Collectivités Territoriales et le respectent avec la plus grande rigueur, en tout cas. L'ensemble des élus de la majorité comme de la minorité sont convoqués le même jour, sous le même format et avec les mêmes annexes. Nous recevons les convocations dans les temps pour un Conseil Municipal fixé le mercredi. Nous prenons connaissance des annexes après le téléchargement de la convocation. L'administration est automatiquement prévenue du téléchargement par les élus et peut attester de la bonne prise de connaissance de ces pièces. Tous les élus bénéficient donc du même temps de préparation. Il en va des mêmes règles pour le Conseil de l'agglomération où l'on a le même délai pour examiner parfois plus de 800 pages de rapports. Mais je le fais parce que je le dois aux personnes qui nous ont soutenu en 2020.

Cela implique parfois de courtes nuits avant les Conseils Municipaux afin d'apporter un travail de fond de qualité à nos administrés.

Il nous arrive de poser des jours de congés pour être présents lors des événements qui sont organisés sur la commune, ou pour être présents lors des réunions. Tout le travail fourni est réalisé sur notre temps personnel : le soir, le week-end, pendant la pause déjeuner... Mais, quand on se présente pour faire partie de la vie municipale de notre commune, on a réfléchi à tout cela avant. Pendant nos 6 ans de mandat, on donne tout ce que l'on peut donner à notre ville parce que l'on s'y est engagé auprès de tous les Foulayronnais. Il était illusoire et utopique de penser que cela serait facile et sans efforts. Derrière chaque vote, quel qu'il soit, il y a un Foulayronnais qui a placé sa confiance en nous.

Quant au choix de placer les Conseils municipaux le mercredi, il s'est imposé par la présence de mère et de père de jeunes enfants au sein des élus et d'actifs. Ainsi, les enfants ne subissent pas l'absence d'un de leur parent les jours de Conseils Municipaux, cette position s'inscrit en faveur d'une vie de famille et de couple préservée compte tenu de l'investissement de tous les jours que représente un mandat électif. Nous sommes pionniers en Lot et Garonne. C'est pour façonner une mixité générationnelle des élus que nous devons changer le « ça a toujours été fait comme ça ». Comme on peut le voir dans de nombreux domaines, cela n'est pas toujours une bonne chose, les mentalités doivent évoluer. Je tiens à préciser que sur les 24 membres de la majorité nous sommes 16 à avoir une activité professionnelle, et pourtant, nous sommes toujours présents. Vous pouvez compter sur notre investissement sans faille à votre service.

MINORITÉ MUNICIPALE 1

Le groupe Citoyens Foulayronnais tous Ensembles poursuit son activité à votre service notamment pour que les actions portées par la municipalité soient les plus transparentes possibles : ce n'est pas gagné...

Il nous est arrivé ces derniers mois de choisir une absence délibérée aux conseils municipaux lorsque, sinon les règles, du moins la simple courtoisie républicaine n'étaient pas respectées. Ou encore parce que siéger le mercredi matin (une exception en Lot-et-Garonne !) est souvent incompatible avec nos vies professionnelles. De toutes façons, le conseil municipal à Foulayronnes n'est jamais un lieu de débat sincère mais un lieu de propagande où les membres de la majorité ne répondent jamais aux questions et lisent les textes préparés à l'avance : le Duboskhanat ne change pas. Nous pensons être plus utiles en participant à vos côtés à la vie de la commune et en y débattant avec vous de ce qui s'y passe et de ce qu'il faudrait y faire ensemble pour surmonter la crise sanitaire, économique, sociale et environnementale. Nous sommes bien loin de tout ça en Conseil municipal. Sobriété, solidarité et proximité devraient être le seul vrai mot d'ordre de l'action municipale pour assurer à nos enfants, demain, un environnement de qualité à Foulayronnes. Et puisque rien ne peut se faire en Conseil municipal, nous vous invitons à suivre notre analyse sur notre blog <https://foulayronnesdemain.fr> et nous y contacter. Laurent Maillard, Philippe Asin, Hélène Le Guirric

MINORITÉ MUNICIPALE 2

Service minimum

Alors que le tournoi de tennis du club de Foulayronnes aura battu son plein pour la rentrée, il n'en est pas de même du fonctionnement du Conseil Municipal.

Après un conseil municipal en avril dédié au vote des comptes administratifs, où, à notre grand surprise, les documents présentés, sans détail, contrairement aux années précédentes, ne comportaient aucune explication sur les chiffres, juste une feuille de synthèse. Pourtant, il était bien écrit pour les délibérations : « Présentation et vote ». Il n'en sera rien. Pire, la délibération sur les comptes administratifs aura durée 20 secondes, sans qu'aucun chiffre ne soit annoncé !!!!

Et pour le budget 2022, plus de 20 minutes à expliquer la définition d'un budget et du cycle budgétaire d'une commune. Comme à l'école ! Et aucun chiffre annoncé, le débat et vote aura duré 10 secondes! alors même que l'explication du nom de la rue attribué au centre de santé prenait 15 mns. Quid de la subvention au CCAS pour 2022, alors même que l'on nous faisait voter une subvention d'équilibre de 150 000 euros en décembre 2021, alors même qu'il a été annoncé tant de fois l'autofinancement du centre de santé municipal ? Quid du cout global du Centre de Santé, demandé depuis 1 an et demi maintenant ? Et son financement ?

En aout, convocation d'un Conseil Municipal, en période de congés, pour une durée au final de 12 minutes et un effectif réduit, on comprend mieux pourquoi la retransmission de cette séance n'est pas disponible sur le site de la mairie. Nous espérons un peu mieux pour le débat démocratique. Les élus de Foulayronnes Ensemble

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LA VILLE MET EN LOCATION SES ESPACES PUBLICITAIRES NUMÉRIQUES

La ville de Foulayronnes propose à la location ses trois panneaux lumineux à des fins commerciales.

METTEZ-VOUS EN LUMIÈRE !

LA VILLE DE FOULAYRONNES
VOUS PROPOSE À LA LOCATION
SES 3 PANNEAUX LUMINEUX À
DES FINS COMMERCIALES



RN 21 / ROND-POINT DU CHÊNE
ENTRÉE-SORTIE

METTEZ-VOUS EN LUMIÈRE !

Afin d'étendre la visibilité commerciale des entreprises, la ville de Foulayronnes met à la location pour les commerces et entreprises ses 3 panneaux lumineux pour leur publicité.

1 panneau de 5M² au rond-point du Chêne - RN21 :
23 000 voitures / jour.

2 panneaux de 2M² entrée et sortie de ville - D13 -
avenue du Caoulet : 12 000 voitures / jour (début 2023).

CONTACT : 06 16 60 00 66



AV. DU CAOULET ENTRÉE - D13 (DÉBUT 2023)



AV. DU CAOULET SORTIE - D13 (DÉBUT 2023)

Directeur de la publication : Bruno DUBOS • Responsable de la publication : Clément COURTIES

Rédaction : Comité de rédaction Ville de Foulayronnes • Crédit photos : Ville de Foulayronnes - Adobe Stock

Maquette et réalisation : Ville de Foulayronnes • Impression : Imprinta • Date de parution : octobre 2022 • Tirage : 3 000 exemplaires • Ne pas jeter sur la voie publique